



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Profanations d'églises en France

Question écrite n° 43818

Texte de la question

M. Joachim Son-Forget interroge M. le ministre de l'intérieur sur les nombreuses profanations d'églises qui ont eu lieu début janvier 2022 en France. Le 1er janvier, à Poitiers, 6 statues ont été décapitées dans l'église Saint-Porchaire et quelques jours plus tard dans l'église de Sainte Thérèse à 2 kms. Le 2 janvier, l'église Saint-Symphorien de Genouilly a été vandalisée. Le 5 janvier c'est la Basilique Saint-Denis, symbole de la France et tombeau de nombreux rois français, qui a été à son tour profanée. Trois statues ont été jetées au sol et des vitrines y ont été brisées. Le 7 janvier, un vol par effraction a été constaté à la paroisse Saint-Germain à Vitry-sur-Seine. Le lendemain, dans l'Eglise Saint-Pierre-le-Vieux, à Strasbourg, la statue de la Vierge a été retrouvée détruite. Dans la nuit du dimanche 9 au lundi 10 janvier, ce sont deux églises de Seine-Saint-Denis, à Bondy et Romainville, qui ont été la cible d'actes de vandalisme. Depuis ces dernières années, des actes de vandalisme témoignent quotidiennement de la violence dont le patrimoine français catholique est l'objet. En plus d'être la religion majoritairement victime d'acte anti-religieux en France, le nombre considérable de ces actes en début d'année interpelle et inquiète de nombreux Français. Ainsi, il souhaite savoir de quelle manière il entend lutter de manière concrète contre la banalisation des actes anti-chrétiens.

Données clés

Auteur : [M. Joachim Son-Forget](#)

Circonscription : Français établis hors de France (6^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43818

Rubrique : Religions et cultes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 janvier 2022](#), page 461

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)